

Union synodale réformée évangélique Berne – Jura

Arrondissement du Jura

Procès-verbal du synode d'arrondissement

Samedi 26 mai 2018 à 08h00
Centre de Sornetan

<i>Président :</i>	<i>M. Pierre-André</i>	<i>Lautenschlager</i>	<i>Prêles</i>
<i>Vice-présidence :</i>	<i>Mme Dominique</i>	<i>Bocks</i>	<i>Bassecourt</i>
<i>Secrétaire</i>	<i>Mme Véronique</i>	<i>Grosjean,</i>	<i>Vauffelin</i>
<i>Scrutateurs</i>	<i>M. Jean-Louis</i>	<i>Jabas</i>	<i>Crémines</i>
	<i>M. Philippe</i>	<i>Kneubühler</i>	<i>Tramelan</i>

Ordre du jour :

Synode d'arrondissement

1. Ouverture du synode
 - Chant et prière - Salutations
 2. Nomination des scrutateurs
 3. Procès-verbal du Synode du 11 novembre 2017
 4. Rapports Arrondissement 2017
 - Discussion et acceptation
 5. Comptes CSJ 2017
 - Discussion et acceptation
 6. Crédit extraordinaire d'un montant de CHF 15'000.00 à prendre sur le reliquat de Visage protestant
 7. Cible Terre Nouvelle 2019
 - Discussion et acceptation
 8. Communications
 9. Réflexion autour de la liberté de la presse protestante
 10. Message concernant Eglise 21
 11. Interventions parlementaires
-

1. Ouverture du synode Chant et prière – Salutations

- **Le président** souhaite la bienvenue aux invités, aux nombreux délégués et à la presse. Il passe la parole à **Mme Nadine Manson** qui propose de lire une prière de Saint Isaac le Syrien « Seigneur, quand ton Esprit Saint vient habiter dans une personne » elle invite ensuite à chanter le cantique 21-08 « C'est toi, Seigneur, qui nous unis ». Le chant est suivi d'une prière.

Le président salue :

Madame :
Stéphanie Niederhauser, préfète du Jura bernois

Messieurs :
Bertrand Baumann, responsable du service traduction, Refbejuso
Adrien Bridel, membre du Conseil synodal de l'EREN
Hansruedi Schmutz, président du Synode des Églises réformées Berne-Jura-Soleure
Andreas Zeller, président du Conseil synodal

Les personnes suivantes se sont excusées de ne pouvoir participer au synode :

Mesdames :
Maya Allemann
Aline Gagnebin
Marlyse Gobat
Anne-Dominique Grosvernier
Lara Kneubühler
Sandra Moy
Sarah Nicolet

Messieurs :
Lucien Boder, conseiller synodal
Carmelo Catalfamo
André Christen, maire Petit-Val
John Ebbutt
Reto Gmünder
Martin Koelbing, délégué aux affaires ecclésiastiques
Serge Médebielle

Richard Riesen
Stéphane Rouèche
Jean-Marc Schmid
Matteo Silvestrini
Paul-André Visinand

Le président donne quelques informations au sujet du déroulement de ce synode qui, étant donné l'ordre du jour chargé, ne pourra vraisemblablement pas être clos à la mi-journée. Une liste des présences circule parmi les délégués et ceux-ci sont invités à y mentionner leur nom et la paroisse qu'il représente et d'y apposer leur signature.

Il propose que les assemblées se tiennent dans l'ordre suivant :

- Synode d'arrondissement
- Assemblée du Centre social protestant Berne-Jura
- Assemblée du Centre de Sornetan

Il rappelle que pour le Synode d'arrondissement et pour le CSP le quorum doit être atteint pour que les assemblées puissent délibérer valablement alors que selon ses statuts le Centre de Sornetan n'y est pas soumis.

M. Andreas Zeller qui délivrera un message concernant Eglise 21 et dont l'intervention est prévue au point 10 de l'ordre du jour devra s'absenter durant la matinée, le président propose que la parole lui soit donnée juste après le point 3 de l'ordre du jour.

Le président précise également que le postulat adressé au CSJ par le Par8 sera traité au point 8 de l'ordre du jour « communications ».

Aucune contestation n'étant émise ces propositions sont acceptées.

Les débats seront interrompus pour se rendre au culte synodal qui sera célébré en l'église de Sornetan avec l'installation de Monsieur Michael Porret, aumônier au sein de la Communauté des sourds BEJUNE.

La reprise des délibérations aura lieu après le repas servi au Centre.

2. Nomination des scrutateurs

2 scrutateurs sont proposés, aucune autre proposition n'est faite et ils sont nommés par acclamations et fonctionneront tant pour le synode que pour les assemblées de l'Association du Centre Sornetan et du CSP.

Il s'agit de :

MM. Jean-Louis Jabas, Crémines
Philippe Kneubühler, Tramelan

63 ayants-droit participent au synode

3. Procès-verbal du Synode du 11 novembre 2017

Le procès-verbal est mis en discussion.

- **Mme Lucie Schwab** se référant au procès-verbal dans lequel il y est mentionné une séance prévue le 20 novembre 2017 devant traiter de la communication médiatique, demande si des informations seront données à ce sujet.

Le président informe que ce sujet sera traité au point 8 dans les communications du CSJ.

- **M. Pierre Ammann** n'a pas de remarque mais tient à souligner la bienfaisance de ce document.

La parole n'étant plus demandée il est procédé au vote et c'est à l'unanimité que le procès-verbal est accepté tel que rédigé avec remerciements à la secrétaire.

10. Message concernant Eglise 21

La parole est donnée à M. Andreas Zeller, président du Conseil synodal.

- **M. Andreas Zeller** remercie l'assistance de bien vouloir lui accorder

un peu de temps afin qu'il donne des informations au sujet d'Eglise 21. Il rappelle que 10'000 personnes se sont retrouvées le 10 septembre 2017 sur la place fédérale pour célébrer la Fête de la Vision.

Des participants issus des 4 coins de l'Arrondissement jurassien ont fait le déplacement à Berne montrant de ce fait que la Vision n'était pas seulement celle de Berne mais bien celle de tous.

Les Eglises réformées BEJUSO ont l'intention d'être une Eglise qui s'inscrit dans la durée, pour ce faire seule une Eglise dotée d'une vision y parviendra. C'est en ce sens qu'il a été décidé, il y a quatre ans, de se mettre en quête d'une vision commune permettant de dessiner l'avenir ensemble « Animés par Dieu. Engagés pour les humains. ». La Vision a pour but d'aider l'Eglise à être Eglise et à redécouvrir sa mission. Notre Eglise affirme qu'elle est multitudiniste, réformée et inspirée par la Bible.

Il s'agit maintenant de mettre en œuvre la Vision. Afin d'aider les paroisses à passer à ce stade de la concrétisation, un document de réflexion théologique ainsi qu'un guide sont mis en ligne sur le site eglise21.refbejuso.ch, quelques exemplaires version « papier » sont à disposition à la sortie de la salle, ils peuvent en outre être commandés auprès des Services centraux.

Le Conseil synodal va proposer au Synode de la semaine prochaine la création d'un poste à 40 % d'ambassadeur ou d'ambassadrice de la Vision.

Le Conseil synodal va mettre sur pied un groupe de travail composé de personnes issues de la Maison de l'Eglise, des paroisses et du Synode afin d'apporter créativité, enthousiasme et idées destinés à soutenir et accompagner la personne chargée de la coordination de la Vision. Il souhaite en outre mobiliser des jeunes dans le courant de l'année 2019 en organisant une journée « Avenir et mise en œuvre de la Vision ».

Le Dimanche de la Réformation se mue pour les prochaines années en Dimanche de la Vision. Le thème du Dimanche de la Vision 2018 est l'idée directrice no 1 « S'appuyer sur la Bible – en quête d'humanité ». Les idées

directrices ne font pas partie d'un catalogue de mesures toutes prêtes mais chaque paroisse est libre d'organiser des animations, des discussions autour du thème proposé.

M. Zeller remercie d'ores et déjà les paroisses du soutien apporté lors de la mise en œuvre de la Vision.

L'assemblée applaudit l'intervention de M. Zeller.

- **le président** encourage les paroisses à suivre le fil rouge donné par la Vision. Le chemin que nous sommes invités à suivre est fondamental et assez nouveau dans notre Eglise, il félicite M. Zeller et le Conseil synodal pour le magnifique travail qui est fait dans ce sens.

4. Rapports Arrondissement 2017 Discussion et acceptation

Le rapport annuel 2017 était joint à la convocation, ce document regroupe les rapports en fonction de l'organisation du CSJ. Il se concentre sur les nombreuses activités déployées dans l'Arrondissement.

Les rapports des différents départements sont parcourus et mis en discussion.

- **Mme Françoise Vallat-Delannoy**, responsable du département Œcuménisme-Terre Nouvelle-Migration indique que la cible de l'Arrondissement n'a pas été atteinte en 2017. Elle rappelle que le montant fixé en 1991 à CHF 700'000.00 n'a été atteint que trois fois. Le même montant pour l'année 2019 sera soumis aux délégués.

Elle informe également que le synode missionnaire se tiendra les 8 et 9 juin prochains au Centre de Sornetan.

M. Jean-François Zorn, historien et missiologue donnera une conférence vendredi 8 juin en soirée au Centre de Sornetan. Sur le thème de « La mission de partout vers partout : les temps sont-ils mûrs ? » il partagera avec l'assistance ses interrogations sur les mutations du mouvement missionnaire depuis un demi-siècle et se demandera quel rôle

peut jouer, dans un contexte mondialisé, un service comme DM-échange et mission.

Des prospectus sont à disposition à la sortie de la salle.

- **M. Marc Seiler**, en charge du département diaconie, informe que les délégués auront la chance de rencontrer M. Michael Porret, le nouvel aumônier de la Communauté des sourds et de l'accompagner lors de son installation qui aura lieu durant le culte synodal de tout à l'heure. Il précise que la communauté des sourds sera bien représentée lors du culte et qu'une traduction simultanée en langue des signes sera faite.

- **M. Silvano Keller**, responsable du département des services centraux, en réponse à l'intervention de Mme Lucie Schwab sous le point 3 de l'ordre du jour, donne les informations suivantes.

Suite à la dissolution de la Fondation Visage Protestant. Un groupe s'est retrouvé le 20 novembre 2017 avec des membres de l'ancienne Fondation Visage Protestant qui étaient actifs dans les médias que ce soit dans la presse, la radio ou la télévision. Une Commission Médias a été créée à fin 2017 et elle est présidée par M. Pierre-Michel Cotroneo de Bienne. Il indique que les membres se chargeant des activités médias se réunissaient à la salle Farel, or la vente de celle-ci a fait qu'ils se sont tous retrouvés à travailler à domicile. M. Keller participe en qualité de représentant du CSJ aux rencontres ponctuelles de la Commission Médias. Dans un premier temps il s'agissait de réunir tous les acteurs de la région travaillant dans les médias et faire un état des lieux. La Commission traite les sujets tels que l'avenir et le développement des médias. Des jeunes membres ont été recrutés favorisant ainsi l'accès aux réseaux sociaux et permettant une communication horizontale. Une place est disponible au sein de cette commission et étant donné que les trois autres sièges sont occupés par des messieurs M. Keller lance un vibrant appel destiné à trouver une dame acceptant de rejoindre la commission

médias, il précise qu'il y règne une très bonne ambiance.

- **Mme Lucie Schwab** trouve qu'il faudrait favoriser l'implication de jeunes gens dans cette Commission Médias. Elle souligne l'importance du soutien qu'il faut apporter à ces activités.

- **M. Luc Ramoni** indique qu'il a été surpris de ne pas trouver mention des activités liées au 500^{ème} anniversaire, les CantatesBACH 17 par exemple.

- **M. René Lautenschlager** rappelle que les festivités ne sont pas terminées mais il donnera quelques informations à ce sujet sous le point 8 de l'ordre du jour.

Plus personne ne demandant la parole il est passé au vote et c'est à l'unanimité que le rapport 2017 de l'Arrondissement est accepté.

Le président félicite et remercie le CSJ de son travail et l'assemblée se joint à lui par des applaudissements.

5. Comptes CSJ 2017

- discussion et acceptation

Le compte de fonctionnement avec les commentaires y relatifs, le bilan, les rapports des réviseurs se trouvent en annexe de la convocation reçue par les délégués.

La discussion est ouverte.

Il est donné connaissance du rapport de vérification des comptes établi par Madame Valérie Roux et Monsieur Claude-Alain Hofer qui proposent d'approuver les comptes tels que présentés.

La parole n'étant pas demandée les comptes 2017 présentant CHF 1'166'287.10 de charges contre CHF 1'104'944.85 de revenus donnant un excédent de charges de CHF 61'342.25 et un bilan présentant un total à l'actif et au passif de CHF 1'140'427.40 sont approuvés à l'unanimité tels que

présentés avec remerciements à la caissière qui est applaudie par les délégués.

6. Crédit extraordinaire d'un montant de CHF 15'000.00 à prendre sur le reliquat de Visage Protestant

Philippe Paroz, président du CSJ, rappelle que Mme Josianne Voumard partira à la retraite à la fin de cet automne, il rappelle également que Mme Voumard travaillait à domicile.

Il faut donc trouver un local afin d'accueillir le bureau de la personne qui lui succédera. Actuellement le CSJ se réunit toutes les deux semaines dans un local loué à cet effet. Les collaborateurs travaillent chacun chez soi, le CSJ a donc pensé qu'il serait bien de réunir sous le même toit le secrétariat et des locaux pour les séances et fournir ainsi une infrastructure dont pourrait bénéficier les collaborateurs, cela renforcerait l'esprit d'équipe. Le crédit soumis aux délégués va permettre d'équiper en mobilier ce local et rajeunir le système informatique.

- **M. Philippe Kneubühler** demande des informations supplémentaires au sujet du local en question et notamment quel sera son emplacement ?

- **Philippe Paroz** informe que plusieurs emplacements ont été étudiés, une des cures de la paroisse de Rondchâtel est vide mais a été jugée trop grande et la Commission Médias a émis le vœu de rester sur Bienne car leurs activités exigent une isolation phonique que ce bâtiment ancien ne pouvait pas offrir, le Conseil de l'Eglise à Delémont pouvait proposer un seul grand local, cet espace ouvert n'était pas tout à fait adéquat, un local dans la vallée de Tavannes ne répondait pas entièrement aux critères désirés et finalement un appartement à Péry a été trouvé.

Suite à la dissolution de la Fondation Visage Protestant un transfert de fortune d'un montant de CHF 116'889.35 a été fait en faveur du CSJ.

Le CSJ propose de voter un crédit extraordinaire d'un montant de CHF 15'000.00 à retirer de la fortune restante après dissolution de la Fondation Visage Protestant.

Plus personne ne demandant la parole le crédit extraordinaire de CHF 15'000.00 tel que présenté est accepté à l'unanimité.

7. Cible Terre Nouvelle 2019 - discussion et acceptation

- **Mme Françoise Vallat-Delannoy** a déjà évoqué ce sujet sous le point 4.

La discussion est ouverte.

- **Mme Michèle Morier-Genoud** demande de quand date les chiffres mentionnés dans le tableau, notamment au niveau du nombre de paroissiens. Actuellement la paroisse de Bienne est bien en dessous des 5100 paroissiens mentionnés sur le document. La paroisse a informé les œuvres d'entraide qu'elle n'atteindra vraisemblablement plus la cible durant les années à venir.

- **Mme Françoise Vallat-Delannoy** répond que les chiffres datent du dernier recensement qui a été établi en 2010. Ces chiffres ont été transmis par le canton de Berne.

- **M. Luc Ramoni** aimerait souligner que la cible n'est pas un budget contraignant mais un objectif à atteindre.

- **M. Jean-Luc Dubigny** ajoute que les paroisses n'ont pas le contrôle total de la cible car des personnes privées font des dons aux œuvres et le montant de leurs dons est comptabilisé sur la cible de leur paroisse respective.

- **M. Jean-Philippe Mérillat** demande des éclaircissements concernant le montant des impôts simples de chaque paroisse mentionné sur le document, il est étonné de constater le montant élevé se rapportant à sa paroisse et qui ne

correspond pas aux impôts que celle-ci encaisse.

- **M. Françoise Vallat-Dellano**y explique que les montants mentionnés sont ceux avant imposition.

- **Mme Lucie Schwab** est surprise que le nombre de paroissiens n'est pas mis à jour plus régulièrement.

Le recensement de la population fournit tous les dix ans des informations sur la structure de la population.

Il est expliqué que les chiffres se basent sur le dernier recensement et c'est pourquoi ce sont les chiffres du recensement de 2010 qui sont pris en considération jusqu'au prochain recensement.

Le président propose afin de clarifier la provenance des chiffres et des montants de la cible qu'une explication soit mentionnée sur le document de Terre Nouvelle. La cible se base sur le nombre de paroissiens x CHF 5.00 à quoi s'ajoute l'impôt simple x un certain chiffre, 0.0128, pour 2019, qui donne le montant de la cible à atteindre. Ce calcul se trouve au bas du tableau de Terre Nouvelle remis aux délégués.

Plus personne ne demandant la parole il est passé au vote et c'est à la majorité avec une abstention que la cible 2019 telle que présentée et s'élevant à CHF 700'000 est acceptée.

8. Communications

La parole est donnée à M. Philippe Paroz, président du CSJ, qui informe que les communications font l'objet de six points. Il passe la parole à **M. René Lautenschlager** qui a présidé le comité ayant mis sur pied les manifestations célébrant le 500^{ème} anniversaire de la Réformation.

1) **500^{ème} anniversaire de la Réformation : M. René Lautenschlager** informe qu'il va présenter un rapport sur les Cantates BACH 17 qui n'est pas

définitif car les comptes ne sont pas encore entièrement bouclés. Il rappelle que le CSJ pour fêter le 500^{ème} anniversaire de la Réforme a mis sur pied le projet « CantatesBACH 17 ». Pour Luther la musique est une composante indispensable du culte. Les chœurs des paroisses de l'Arrondissement ont ainsi été mis au cœur de ce projet. En 2015 M. Philippe Krüttli et M. Maurice Baumann présentent leur projet au CSJ, l'intérêt est immédiat auprès du conseil. La collaboration entre les chœurs de l'Arrondissement, l'Ensemble vocal d'Erguël et le Moment baroque se met en place. Une liste exhaustive des tâches à effectuer permettant la réalisation du projet est établie et des personnes susceptibles de faire partie d'une commission de patronage sont sollicitées. Très rapidement il est décidé d'inclure 5 conférences dont les thèmes sont centrés sur le 500^{ème} anniversaire de la Réforme, sur Bach et Luther. M. Daniel Schär, peintre de Belmont, propose de s'associer au projet car il a peint un tableau pour chacune des Cantates de Bach, cet aspect pictural s'intègre parfaitement au projet. Le programme des cultes Cantates est établi selon le calendrier liturgique, chaque Cantate sera interprétée le dimanche auquel elle est destinée. Le choix du Palais des Congrès s'impose au vu de l'engouement que suscitera cet événement. L'engagement de musiciens et de choristes professionnels donne au plan financier un aspect exorbitant, mais il est décidé de relever le défi. Les dépenses sont estimées à CHF 265'000.00. La mise sur pied a nécessité :

- 9 séances de comité de janvier 2016 à juin 2018.
- Les procès-verbaux sont rédigés sous forme de tableau constituant un excellent outil de travail.
- La recherche de fonds s'effectue auprès de fondations et de particuliers. Certains contacts demandent des déplacements afin de rencontrer les personnes sollicitées.
- Le logo est choisi et le dépliant général est établi.
- Le comité se charge de créer et d'imprimer les livrets des cultes.
- Après chaque manifestation des photos sont mises en ligne sur le site du CSJ.
- Une conférence de presse lance CantatesBACH 17 le 17 mars 2017.
- Le comité rencontre chaque paroisse participante afin de discuter la forme du livret du culte. Il relève la participation sympathique des sacristains lors des événements.
- Chaque culte est précédé par une communication dans les médias. Lorsque le tableau original de la Cantate jouée fait défaut il est remplacé par une projection dans l'église.
- Un ApériCIP en collaboration avec la commission Credoc a lieu le 6 avril 2017.
- Une oriflamme est installée devant les bâtiments une semaine avant un événement.

Une analyse financière plus détaillée sera fournie lorsque les comptes seront bouclés.

M. René Lautenschlager tient toutefois à faire quelques remarques. Le budget a été tenu au plus juste, le comité a renoncé à certains investissements afin de ne pas péjorer les comptes. Des dépenses non prévues mais indispensables telles que le livret des cultes et l'adjonction du volet de Daniel Schär ont été consenties.

Quelques promesses de dons ne se sont pas concrétisées. Le CSJ a garanti une couverture de déficit à hauteur de CHF 40'000.00, l'estimation actuelle est un déficit égal ou inférieur à CHF 20'000.00.

Le comité a vécu deux années riches en découvertes très intenses et en rencontres très instructives. Tous les partenaires de ces événements ont parfaitement répondu aux attentes.

La Passion selon Saint-Matthieu de Jean-Sébastien Bach, qui a été interprétée Vendredi-Saint (culte) et le Samedi-Saint (concert) au Palais des Congrès à Bienne, constituait le

point d'orgue de ces célébrations et qui a réuni à chaque fois plus de 1000 personnes a remporté un beau succès et fait dire à M. Lautenschlager que ce projet ambitieux fut une belle réussite.

L'assemblée applaudit longuement M. Lautenschlager.

- **M. Pierre Amman**, au nom de tous les participants qui ont vécu ces moments d'intense émotion, tient à remercier vivement l'ensemble du comité qui a eu la foi nécessaire de mettre sur pied ce projet et pour le travail extraordinaire effectué.

L'assemblée s'associe aux remerciements de M. Ammann par des applaudissements nourris.

- **M. René Lautenschlager** remercie l'assemblée et indique qu'il transmettra les remerciements et les applaudissements aux membres du comité.

2) Osez le jour : M. Philippe Paroz informe que la prochaine manifestation sera «Osez le jour» qui aura lieu le 4 mai 2019, il passe la parole à M. David Giaouque.

- **M. David Giaouque** rappelle que la journée «Osez le jour» aura lieu l'année prochaine et informe que le groupe de travail s'est attelé à la préparation de cet événement. Il annonce la collaboration de M. Jean Chollet, directeur de théâtre, comédien, metteur en scène, dramaturge et pasteur vaudois. Il soutiendra le groupe de préparation pour l'animation et la conceptualisation de cette journée. Des documents seront distribués lors du prochain synode.

- **M. Alain Wimmer** demande aux paroisses de bien vouloir prendre note de la date du 4 mai 2019 afin que des activités paroissiales ne soient pas programmées le même jour.

3) Magazine Ensemble : M. Philippe Paroz informe que le Synode cantonal a chargé le Conseil synodal de mettre sur pied un groupe de réflexion et d'évaluation sur le magazine « Ensemble ». La Conférence des fractions a chargé les présidents des fractions de faire le nécessaire et la fraction jurassienne a transmis la demande au CSJ. Il passe la parole à Mme Marie-Louise Hoyer.

- **Mme Marie-Louise Hoyer** fait un rapide sondage auprès des délégués afin de savoir qui reçoit le magazine « Ensemble » et qui le lit régulièrement. Elle indique que 1 à 2 personnes de notre Arrondissement sont recherchées afin de faire partie du groupe de réflexion, ces personnes seront rémunérées selon les barèmes cantonaux en vigueur appliqués aux membres des commissions. Le travail s'étendra sur environ une année. Elle prie les personnes intéressées de bien vouloir prendre contact avec elle.

4) Postulat paroisse de Tramelan : M. Philippe Paroz passe ensuite la parole à M. Silvano Keller afin de répondre au postulat adressé par Mme Evelyne Hiltbrand de la paroisse de Tramelan.

- **M. Silvano Keller** donne connaissance du postulat se rapportant aux délais rédactionnels du journal « Réformés » jugés trop longs par certaines paroisses. M. Keller qui est délégué de notre région auprès de « Réformés », a participé à l'assemblée du journal qui a eu lieu la semaine passée et a transmis la demande. M. Gilles Bourquin, rédacteur en chef de « Réformés » a répondu que les délais rédactionnels sont fixés en fonction du type d'article et de communication, mais il a été sensible aux remarques émises et il se met à disposition afin de discuter et trouver une solution permettant de raccourcir les délais rédactionnels. M. Keller transmettra à Mme Evelyne

Hiltbrand un courriel de M. Gilles Bourquin.

- **M. Philippe Paroz** informe que le journal « Réformés » a fait un bénéfice considérable de CHF 435'000.00, CHF 74'000.00 seront provisionnés et CHF 361'000.00 seront redistribués aux paroisses. Pour notre Arrondissement cela représente un montant de CHF 35'114.00.

5) Départ de Mme Josianne Voumard : **M. Philippe Paroz** rappelle que Mme Josianne Voumard, secrétaire-caissière du CSJ partira en retraite cet automne. Elle a préparé et assisté à son dernier synode. M. Paroz relève qu'elle a travaillé durant 35 ans auprès de notre Arrondissement. Elle a organisé 70 synodes ordinaires et quelques synodes extraordinaires et elle n'en a jamais manqué aucun !

Il souligne le travail exemplaire accompli par Mme Voumard, qui prépare les points à discuter, rend attentif chacun aux travaux à exécuter et soigne les détails. M. Paroz tient à la remercier vivement. Il indique que Mme Voumard qui est éprouvée par la maladie et qui vient de subir une chimiothérapie a tenu à assister à ce synode argumentant que ce n'était pas une excuse pour ne pas y participer !

M. Philippe Paroz lui remet un bouquet de fleurs.

L'assemblée applaudit longuement Mme Voumard.

- **Mme Josianne Voumard** très émue tient à remercier l'assemblée des applaudissements qui lui vont droit au cœur.

- **M. Philippe Paroz** indique qu'afin de lui succéder 66 personnes ont postulé et après avoir étudié les dossiers et auditionné un certain nombre de candidats-tes, le CSJ a le plaisir de souhaiter la bienvenue à Mme Tatiana Vuilleumier et il lui souhaite plein succès dans ses nouvelles fonctions. Pour la

petite histoire il relève que le dossier de postulation parvenu au CSJ depuis la contrée la plus lointaine était du Togo et la plus proche de 30 m du domicile de Mme Voumard et c'était justement la postulation de Mme Tatiana Vuilleumier.

L'assemblée applaudit Mme Vuilleumier.

- **M. Paroz** tient à remercier toute l'équipe du CSJ avec laquelle il a beaucoup de plaisir à travailler, les membres s'engagent et consacrent du temps afin de faire vivre notre Arrondissement.

Le président remercie tous les intervenants des informations données.

9. Réflexion autour de la liberté de la presse protestante

La parole est donnée à Mesdames Nadine Manson et Françoise Vallat-Delannoy qui vont introduire un temps d'échange et de réflexion dans le synode.

- **Mme Nadine Manson** indique qu'il serait bien pour un prochain synode que la salle soit préparée non seulement avec des chaises mais également des tables permettant aux délégués de pouvoir prendre des notes plus confortablement.

Elle indique que durant quelques minutes Mme Vallat-Delannoy et elle-même vont lancer un sujet et ensuite chacune et chacun aura 15 minutes de pause pour y réfléchir, puis de retour dans la salle 5 minutes seront consacrées à récolter les remarques qu'aura suscité le sujet proposé.

Mme Manson citant David Lodge « Les médias représentent la plus grande puissance de notre société contemporaine » pose la question du statut de la presse religieuse, a-t-elle le même statut que la presse non-religieuse ?

- Quel est le rôle de la presse religieuse, plus particulièrement

de notre presse le journal « Réformés » ?

- Doit-elle informer, convertir ou pas, raviver la foi des lecteurs, être apologétique ?

- **Mme Françoise Vallat-Delannoy** rappelle la polémique suscitée par la publication d'une image de deux hommes enlacés, l'un des deux les bras en croix, dans l'édition de février de « Réformés ». La question posée est :

- Etait-ce le rôle de la presse protestante d'aborder le sujet de l'homosexualité en illustrant l'article par une telle photo d'art ?

Mme Vallat-Delannoy relève que cet article et la photo ont provoqué parmi les paroissiens de certaines paroisses une avalanche de protestations.

Les délégués se retirent afin d'en débattre durant 15 minutes.

De retour dans la salle les délégués sont invités à partager le fruit de leur réflexion.

- **Mme Nicole Quellet** trouve qu'il est très important que notre journal « Réformés » s'engage dans des thèmes tels que celui évoqué par l'article cité préalablement. Elle a apprécié que le journal parle de sujets d'actualité qui touchent notre société. Quant au choix de l'illustration, tout le monde n'a pas perçu le caractère artistique audacieux, peut-être légèrement maladroit, mais le sujet a été traité avec pertinence. Elle pense que c'est un plus pour la visibilité de notre Eglise.

- **Mme Françoise Zwahlen Gerber** pense que provoquer le questionnement est le propre d'un journal et si cette image nous a choqués, cela devrait être l'occasion de nous interroger sur la souffrance que vivent ceux qui sont concernés. Elle pense que le fait que l'homosexualité et l'accueil des LGBTI par la société et par les Eglises soit traité dans tous les médias a peut-être provoqué une certaine saturation parmi les paroissiens.

- **M. Philippe Kneubühler** trouve que la presse protestante se doit de cultiver l'esprit critique et l'ouverture avec ambition et qualité.

- **Mme Céline Ryf** ajoute que si l'on veut toucher des lecteurs de tout âge, il faut traiter avec un esprit d'ouverture des sujets d'actualité qui parfois dérangent.

- **M. Jean-Luc Dubigny** regrette que quelques personnes aient profité de cette polémique pour sortir de l'Eglise mais ce sont des personnes qui attendaient le premier prétexte pour le faire.

Il trouve que le journal « Réformés » est un bon complément au Magazine Ensemble qui est destiné aux membres engagés, collaborateurs et bénévoles de l'Eglise mais qui ne traite pas de sujets de société.

- **Mme Corinne Baumann** précise que le Magazine Ensemble est un journal institutionnel interne à l'Eglise réformée. « Réformés » même s'il est financé par les Eglises réformées est un journal d'opinion. Elle déclare que la liberté de la presse est sacrée, le jour où l'on enlève cela à « Réformés », ce n'est plus un journal d'opinion. En conclusion elle cite Voltaire « quelque soit le sujet, même si je ne suis pas d'accord avec vous je me battrais jusqu'au bout pour que vous puissiez le dire ».

- **M. Luc Ramoni** pense que la liberté de la presse doit être garantie et un journal qui ne ferait que de l'information manquerait sa cible.

- **M. Jean-François Perrenoud** tient à remercier le CSJ d'avoir introduit ce temps de réflexion, mais octroyer 5 minutes pour faire des remarques sur un sujet d'une telle importance est trop peu. Il relève que par rapport à la presse nous devons faire face à deux types de sensibilité. La sensibilité évangélique qui dans le canton de Vaud a été assez violente parfois à la limite de l'antisémitisme et du racisme. Nous devons toutefois tenir compte de cette communauté qui a besoin de certitudes face à leur croyance, ce qui fait que ses

membres ne sont pas sensibles à cet esprit critique dont nous parlons. Sommes-nous de cette tendance ? Ils ont des certitudes face aux enseignements de la Bible tandis que nous, nous avons une approche peut-être un peu trop intellectuelle. Pour sa part il apprécie le journal « Réformés » et sa rédaction.

Le président remercie l'assemblée d'avoir bien voulu prendre part à ce débat. Malgré le peu de temps accordé à ce vaste sujet, il remarque que les délégués ont unanimement défendu la liberté de la presse. Il pose la question à savoir faut-il traiter l'ordre du jour de manière à clore la session le plus rapidement possible ou faut-il la prolonger en y introduisant des temps d'échange et de réflexion, la question est ouverte.

11. Interventions parlementaires

- **Le président** relève qu'aucune intervention parlementaire n'a été déposée et le postulat de la paroisse de Tramelan a été traité sous le point « communications ».

- **M. Luc Ramoni** informe que la paroisse francophone de Bienne s'est associée à la paroisse alémanique et ils accueilleront une crèche géante et évolutive de 120 m² dans l'église St-Paul à partir du 29 novembre 2018 jusqu'au 13 janvier 2019. Des personnes intéressées par ce projet et susceptibles de prêter main forte sont recherchées afin de surveiller la crèche et accueillir les visiteurs. De plus amples renseignements peuvent être obtenus sur le site presence.ch.

- **Mme Sylvianne Zulauf Catalfamo** tient à remercier le CSJ de lui avoir permis de présenter le point de rencontre

de Bienne lors du dernier synode, ce sont CHF 1'000.00 qui ont été récoltés en faveur de ce projet. Elle informe que le rapport 2017 avec une lettre d'accompagnement et des bulletins de versement sont à disposition à la sortie de la salle. Elle recommande aux paroisses de penser au point de rencontre lors de l'attribution de collectes.

- Un culte avec animaux et leurs amis sera célébré par la pasteur Françoise Surdez le 23 juin 2018 au Plateau d'Orange à Tavannes. Des prospectus sont à disposition à la sortie de la salle.

- **Mme Evelyne Hiltbrand** s'interroge face à l'envoi des documents pour le synode et se demande si ceux-ci ne pourraient pas être remis par voie électronique ?

- **M. Philippe Paroz** prend en compte cette proposition et le CSJ y réfléchira.

- **Mme Béatrix Ogi** rappelle que la Fête des enfants aura lieu le 2 juin 2018 à Corgémont et demande à toutes les paroisses de l'Arrondissement de faire de la publicité pour cet événement. Il s'agit d'une journée « clef en main » proposant aux enfants des activités et des ateliers. Cette fête à lieu tous les deux ans.

Plus personne ne désirant prendre la parole, le président adresse les remerciements au CSJ, à tous ceux qui se dévouent, au Centre de Sornetan et son équipe de son accueil chaleureux et de la parfaite organisation.

Le prochain synode aura lieu :

- **samedi 10 novembre 2018 à la Neuveville**

Le président remercie les délégués d'avoir bien voulu participer à ce synode et le lève à 10h34.

Le Président : Pierre-André Lautenschlager

La secrétaire : Véronique Grosjean

Un scrutateur :